

2629 (XXV). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions

L'Assemblée générale

Nomme membres du Comité des contributions, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 1971 :

M. Seymour M. Finger,
M. Takeshi Naito,
M. Stanislaw Raczkowski.

1898^e séance plénière,
9 novembre 1970.

* * *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants : M. Amjad ALI (Pakistan), M. FAKHREDDINE Mohamed (Soudan), M. Seymour M. FINGER (Etats-Unis d'Amérique), M. Théodore IDZUMBUIR (République démocratique du Congo), M. Santiago MBEYER PICÓN (Mexique), M. Takeshi NAITO (Japon), M. Stanislaw RACZKOWSKI (Pologne), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. David SILVEIRA DA MOTA (Brésil), M. Maurice VIAUD (France), M. A. V. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques) et M. Abele ZODDA (Italie).

2630 (XXV). Nomination à un poste devenu vacant au Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

Nomme l'Auditeur général du Canada membre du Comité des commissaires aux comptes, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} juillet 1971.

1898^e séance plénière,
9 novembre 1970.

* * *

Par suite de la nomination ci-dessus, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants : l'Auditeur général du CANADA, le Vérificateur général des comptes de la COLOMBIE et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du PAKISTAN.

2631 (XXV). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

L'Assemblée générale

Nomme membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 1971 :

M^{me} Paul Bastid,
M. Vincent Mutuale,
M. R. Venkataraman.

1898^e séance plénière,
9 novembre 1970.

* * *

Par suite des nominations ci-dessus, le Tribunal administratif des Nations Unies se composera des membres suivants : M^{me} Paul BASTID (France), le très honorable lord CROOK (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. FRANCISCO FORTEZA (URUGUAY), M. Vincent MUTUALE (République démocratique du Congo), M. Francis T. P. PLIMPTON (Etats-Unis d'Amérique), M. Zenon ROSSIDES (Chypre) et M. R. VENKATARAMAN (Inde).

2653 (XXV). Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969 et rapports du Comité des commissaires aux comptes

A

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes¹;

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport².

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

B

PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes³;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport⁴.

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

C

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁵;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport⁶.

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Supplément n° 7 (A/8007).

² Ibid., vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 1 à 9.

³ Ibid., vingt-cinquième session, Supplément n° 7A (A/8007/Add.1).

⁴ Ibid., vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 10 à 12.

⁵ Ibid., vingt-cinquième session, Supplément n° 7B (A/8007/Add.2).

⁶ Ibid., vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 13 à 15.

D

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁷;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport⁸.

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

E

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁹;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport¹⁰.

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

F

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes¹¹;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport¹².

1917^e séance plénière,
4 décembre 1970.

⁷ *Ibid.*, vingt-cinquième session, Supplément n° 7C (A/8007/Add.3).

⁸ *Ibid.*, vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 16 à 20.

⁹ *Ibid.*, vingt-cinquième session, Supplément n° 7D (A/8007/Add.4).

¹⁰ *Ibid.*, vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 21 à 23.

¹¹ *Ibid.*, vingt-cinquième session, Supplément n° 7E (A/8007/Add.5).

¹² *Ibid.*, vingt-cinquième session, Annexes, point 71 de l'ordre du jour, document A/8150, par. 24 à 26.

2654 (XXV). Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale**Décide ce qui suit :*

a) Le barème des quotes-parts pour le calcul des contributions des Etats Membres au budget de l'Organisation des Nations Unies pour les exercices 1971, 1972 et 1973 sera le suivant :

<i>Etats Membres</i>	<i>Pourcentages</i>
Afghanistan	0,04
Afrique du Sud	0,54
Albanie	0,04
Algérie	0,09
Arabie Saoudite	0,07
Argentine	0,85
Australie	1,47
Autriche	0,55
Barbade	0,04
Belgique	1,05
Birmanie	0,05
Bolivie	0,04
Botswana	0,04
B Brésil	0,80
Bulgarie	0,18
Burundi	0,04
Cameroun	0,04
Canada	3,08
Ceylan	0,05
Chili	0,20
Chine	4,00
Chypre	0,04
Colombie	0,19
Congo (République démocratique du)	0,04
Costa Rica	0,04
Côte d'Ivoire	0,04
Cuba	0,16
Dahomey	0,04
Danemark	0,62
El Salvador	0,04
Equateur	0,04
Espagne	1,04
Etats-Unis d'Amérique	31,52
Ethiopie	0,04
Finlande	0,45
France	6,00
Gabon	0,04
Gambie	0,04
Ghana	0,07
Grèce	0,29
Guatemala	0,05
Guinée	0,04
Guinée équatoriale	0,04
Guyane	0,04
Haïti	0,04
Haute-Volta	0,04
Honduras	0,04
Hongrie	0,48
Inde	1,55
Indonésie	2,28
Irak	0,07
Iran	0,22
Irlande	0,15
Islande	0,04
Israël	0,20
Italie	3,54